

Fiche de présentation

« Audit interne »

Détails :

Nous réalisons un audit interne lié à la sécurité de l'information. Pour cela nous rencontrons chaque services et responsables de votre l'entreprise pour établir une matrice des risques inhérents à vos activités. Cet audit s'attarde sur les aspects suivants* : infrastructures informatique, gouvernance de la sécurité, procédures et processus ainsi que les aspects organisationnels et humains.

*Nous ne réalisons pas d'audit technique tel que des tests d'intrusions, ni d'audit RGPD spécifique à la protection des données.

Déroulement :

La durée d'un audit interne dépendra de la taille de votre entreprise, de la multiplicité des activités et du nombre de sites de travail (siège, usine...).

- ✓ **Phase de rencontre** : rencontre de tous les acteurs de gouvernance de l'entreprise pour établir les périmètres des activités.
- ✓ **Phase de planification** : création du plan de route qui sera partagé avec le mandant (durée des phases, des rendez-vous et des audits).
- ✓ **Phase de l'audit** : rencontre des acteurs métiers et informatiques, audit des processus et de l'infrastructure liés à la sécurité de l'information.
- ✓ **Phase de consolidation** : nous récupérons et analysons les données recueillies, puis nous réalisons un rapport qui vous sera remis. Il est possible durant cette phase que de nouvelles rencontres avec les divers acteurs soit nécessaire afin d'approfondir certains points.
- ✓ **Présentation des résultats** : nous vous présentons les résultats de l'audit. Celui-ci comprendra, le détails des rencontres, les données collectées, la matrice des risques, et des propositions de mitigation des risques.

Remarques :

L'audit s'arrête à la présentation des résultats, la mise en œuvre et le choix des options de mitigation des risques ne fait pas partie de l'audit. Nous proposons cependant, un accompagnement pour ces choix et leurs mises en place dans le cadre de notre service de « RSSI à temps partagé ».